



Communauté de Communes
de la Plaine du Nord Loiret

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

11 juillet 2023

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Commune	Titulaire / Suppléant	Prénom	Nom	Présent	Absent	Procuration à
Andonville	TITULAIRE	Jean Marc	LIROT	X		
Andonville	SUPPLEANT	Sophie	MILLEY	X		
Attray	TITULAIRE	Dominique	GAUCHER		X	
Attray	SUPPLEANT	Michel	GRANDEMAIN	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Alain	CHACHIGNON	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Danielle	CHATELAIN	X		Arrivée à 18h15.
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Olivier	LEBRET		X	E. GAZANGEL
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Annick	DECOUX	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Serge	THIBAUT		X	
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Emmanuelle	GAZANGEL	X		
Boisseaux	TITULAIRE	Patrick	CHOFFY	X		
Boisseaux	TITULAIRE	Valérie	LEBLOND		X	P. CHOFFY
Charmont-en-Beauce	TITULAIRE	Delphine	PRUNET		X	JM. LIROT
Charmont-en-Beauce	SUPPLEANT	Stéphane	MALON		X	
Chatillon-le-roi	TITULAIRE	Céline	DUPRE	X		
Chatillon-le-roi	SUPPLEANT	Jean	BESNARD		X	
Chaussy	TITULAIRE	Pierre	ROUSSEAU	X		
Chaussy	SUPPLEANT	Eugénie	BACHELARD		X	
Crottes-en-Pithiverais	TITULAIRE	Daniel	POINCLOUX		X	
Crottes-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Jean-Claude	CHANTEAU		X	
Erceville	TITULAIRE	Bertrand	POISSON		X	
Erceville	SUPPLEANT	Nicole	RIDEL	X		
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Jean Louis	BRISSON	X		
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Carole	SANTERRE		X	JL. BRISSON
Jouy-en-Pithiverais	TITULAIRE	Martial	BOURGEOIS	X		

Jouy-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Daniel	MONCEAU		X	
Léouville	TITULAIRE	Christine	PETIT	X		
Léouville	SUPPLEANT	Joël	BALLOT		X	
Oison	TITULAIRE	Sophie	REGNIEZ		X	
Oison	SUPPLEANT	Angéline	CAILLETTE		X	
Outarville	TITULAIRE	Michel	CHAMBRIN	X		
Outarville	TITULAIRE	Roselyne	LACOMBE	X		
Outarville	TITULAIRE	André	VILLARD	X		
Outarville	TITULAIRE	Chantal	IMBAULT	X		
Outarville	TITULAIRE	Béatrice	LALUCQUE		X	M. BOURGEOIS
Tivernon	TITULAIRE	Delphine	BRUCHET	X		
Tivernon	SUPPLEANT	Eric	FLEUREAU		X	

Le compte rendu de la dernière séance (13 Juin) est approuvé avec 21 voix Pour et 1 Abstention.

Le conseil communautaire désigne M. Pierre ROUSSEAU comme secrétaire de séance.

Ordre du Jour

1. Rapport d'activité 2022 du SPANC

Le rapport d'activité 2022 du SPANC est présenté aux membres de l'assemblée. Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation et approuve à l'unanimité le rapport d'activité du SPANC de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour l'exercice 2022.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	22	22	0	0	0

Arrivée de Mme D. Chatelain à 18h15

2. Convention de service unifié Maison de l'Habitat du Nord Loiret

Depuis 2018, les Communautés de Communes des Plaines du Nord Loiret, du Pithiverais et du Pithiverais Gâtinais portent des démarches communes en s'appuyant sur des dispositifs de coopération intercommunale. Il en est ainsi pour le tourisme, le développement économique ainsi que l'instruction du droit des sols (pour les communes souhaitant y adhérer).

Dans la continuité et compte tenu de la forte volonté des élus de contribuer à l'amélioration du parc de logements de leur territoire, ils ont convenu de créer un guichet unique

d'information autour des questions d'habitat. Cette Maison de l'Habitat regroupera l'ensemble des acteurs intervenant en matière d'information et de conseil dans les domaines du logement, des économies d'énergie ... et permettra ainsi aux administrés de bénéficier d'un lieu ressource unique de proximité.

Cette coopération prendrait la forme d'un service unifié qui constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services et équipements de différentes structures pour une mise en commun des moyens afin de favoriser la réalisation d'une mission d'intérêt public local sur un territoire.

En effet les compétences financières et techniques, ainsi que les équipements visés dans la convention portant création du service, donneront lieu à une mutualisation plus efficace et plus économe si le service est géré par une personne morale contractante pour le compte des autres cocontractants (biens, personnels et services).

Ce service sera implanté à Pithiviers, centralité du Nord Loiret, et des permanences seront assurées sur les territoires des Communautés de Communes, afin d'intervenir au plus près des ménages, selon les orientations données par ces dernières.

Vu la délibération n° C2022-82 du 18 Octobre 2022 approuvant le transfert de la compétence « Politique du Logement et du cadre de vie »

Vu la délibération n° C2022-83 du 18 Octobre 2022 modifiant l'intérêt communautaire,

Entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide

- ❖ D'approuver la création d'un service unifié « Maison de l'Habitat du Nord Loiret » entre les Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, du Pithiverais et du Pithiverais Gâtinais,
- ❖ De préciser que le porteur de ce service unifié sera la Communauté de Communes du Pithiverais,
- ❖ D'autoriser le Président ou son représentant habilité à signer la convention et toute modification s'y rapportant durant son application.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	23	23	0	0	0

3. Autorisations de lancement d'appel d'offres

Certains marchés arrivent à leur terme au 31 Décembre 2023.

C'est le cas notamment pour le marché des denrées alimentaires pour la cuisine centrale, les assurances, et la fourniture d'électricité pour les sites inférieurs à 36kva.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à lancer des appels d'offres, conformément aux dispositions de la commande publique, relatifs aux fournitures et services suivants :

- Denrées alimentaires pour la cuisine centrale
- Assurances
- Fournitures d'électricité pour les sites inférieurs à 36kva

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	23	23	0	0	0

4. Admissions en non-valeur

Vu l'instruction budgétaire M57,
Vu la demande d'admission de produits irrécouvrables transmises par le comptable public le 14 juin 2023 ;

Entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide,

- D'accepter l'admission en non valeurs des créances proposées par le comptable public pour un total de 27.18 € sur le Budget Principal.
- De prélever ces dépenses correspondantes sur les crédits du compte 6541 pour un montant de 27.18 €.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	23	23	0	0	0

5. Modification du tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 27 juin 2023 relative aux créations de poste,
Entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs comme suit :

- Création / Suppression de postes :

Grade	Quotité temps de travail	Création / suppression	Date
Adjoint Administratif ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Adjoint Technique ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
ATSEM ppal 1ère classe	31/35ème	Création	01/09/2023
Adjoint Administratif Ppal 2ème classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Agent de maîtrise ppal	Temps plein	Création	01/10/2023
Adjoint Administratif	Temps plein	Suppression	01/09/2023
Adjoint administratif	Temps plein	Suppression	01/09/2023
Adjoint administratif ppal 2ème classe	Temps plein	Suppression	01/09/2023
Adjoint technique ppal 2ème classe	Temps plein	Suppression	01/09/2023
ATSEM ppal 2ème classe	31/35ème	Suppression	01/09/2023
Adjoint technique	9/35ème	Suppression	01/09/2023

- Modification des postes :

Grade	Quotité actuelle	Quotité au 01/09/2023
Adjoint animation	25/35	32/35
Adjoint animation	31/35	33/35
Adjoint animation	28/35	20/35
Adjoint animation	24/35	29/35
Adjoint animation	32,5/35	26,5/35
Adjoint technique	24/35	17/35
Adjoint technique	30,5/35	25/35
ATSEM	31/35	33/35
ATSEM	33/35	34/35

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	23	23	0	0	0

6. Affaires diverses

- ✓ *La SICAP souhaite organiser une réunion d'échange avec les maires des communes du territoire afin de les informer des évolutions et des tendances du marché. Une visite du centre de conduite du réseau sera également prévue. La date du 23 Octobre est retenue et sera proposée à la SICAP.*
- ✓ *Forum accès aux droits : Mme Céline DUPRÉ rappelle que le forum d'accès aux droits et à la santé se tiendra le samedi 9 septembre dans les locaux de la CCPNL. Afin de préparer cette journée, des barnums, chapiteaux, tables et grilles d'expositions devront être installés dans la cour des écoles. La participation des conseillers municipaux sera sollicitée pour le montage et démontage.*

Fin de la séance à 18h45

Le secrétaire de séance
Pierre ROUSSEAU

Le Président
Martial BOURGEOIS